



HAL
open science

**Diémoz, Federica / Aquino-Weber, Dorothee / Grüner, Laure / Reusser-Elzingre, Aurélie (dir.) (2014).
Toujours langue varie... Mélanges de linguistique
historique du français et de dialectologie galloromane
offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses
collègues et anciens élèves, Genève, Droz.**

Myriam Bergeron-Maguire

► **To cite this version:**

Myriam Bergeron-Maguire. Diémoz, Federica / Aquino-Weber, Dorothee / Grüner, Laure / Reusser-Elzingre, Aurélie (dir.) (2014). Toujours langue varie... Mélanges de linguistique historique du français et de dialectologie galloromane offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses collègues et anciens élèves, Genève, Droz.. Zeitschrift für romanische Philologie, 2015. halshs-02277104

HAL Id: halshs-02277104

<https://shs.hal.science/halshs-02277104v1>

Submitted on 17 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Federica Diémoz / Dorothée Aquino-Weber, avec la collaboration de **Laure Grüner** et **Aurélie Reusser-Elzingre** (edd.), « *Toujours langue varie...* ». *Mélanges de linguistique historique du français et de dialectologie galloromane offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses collègues et anciens élèves* (Recueil de Travaux publiés par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, 59), Genève, Droz, 2014, 381 p.

Les amis et disciples d'Andres Kristol ont été heureusement inspirés en lui offrant, à l'occasion de sa retraite, ce volume qui s'articule autour de quatre thématiques chères à son dédicataire : (1) histoire de la langue française et de la francophonie, (2) dialectologie et géolinguistique, (3) toponymie, (4) sociolinguistique et contact de langues. L'ouvrage s'ouvre par un avant-propos et une présentation préparés par les éditrices suivie d'une note liminaire de Zygmunt Marzys prédécesseur avec Pierre Knecht, d'Andres Kristol à l'Université de Neuchâtel. Dans les lignes suivantes, on résumera brièvement le contenu de chacune des vingt-cinq contributions.

Dorothée Aquino-Weber, « *Les Mémoires d'un forban philosophe* », « *Les Misérables* » et *l'argot. Cheminement discursif de quelques argotismes au XIX^e siècle* [5–17] se donne pour objectif de « déterminer l'importance des *Mémoires d'un forban philosophe* pour la constitution des passages argotiques des *Misérables* » [5] suite au constat selon lequel plus de la moitié des 200 argotismes relevés dans *Les Mémoires d'un forban philosophe* (1829) se retrouve dans *Les Misérables* (1862). Dorothée Aquino-Weber procède à cette fin à une analyse comparative de l'ensemble du lexique argotique figurant dans les deux œuvres. Elle observe que l'entrée dans la lexicographie du vocabulaire argotique étudié

doit beaucoup au succès de l'œuvre de Victor Hugo. – Marie-Josée Béguelin, *Lexies verbales à pronom vague. Le cas d'« en rajouter »* [19–36] est une contribution sur les propriétés des locutions verbales à clitique démotivé qui se situe au carrefour de la sémantique référentielle, de la morphosyntaxe des constructions verbales et de l'histoire du lexique. Marie-Josée Béguelin fait le point sur les occurrences littéraires de la locution *en rajouter* dans la base Frantext et propose quelques hypothèses sur les circonstances qui en ont favorisé l'autonomisation. – Jean-Paul Chauveau, *Fr. « sombrer » : entre Romania et Francophonie* [37–51] est une contribution à l'étymologie de *sombrer* v. intr. '(d'un bateau) couler, s'engloutir', au sujet de laquelle aucune explication satisfaisante n'avait été proposée avant la parution du dictionnaire de Corominas en 1954. La solution proposée par Corominas, selon laquelle *sombrer* serait un emprunt soit au portugais *soçobrar* soit à l'espagnol *zozobrar*, est démontrée par Jean-Paul Chauveau grâce au complément qu'apportent les variétés de français expatriées ou encore les parlers de populations îliennes ou côtières, desquelles l'ensemble des propositions étymologiques n'avaient jusqu'à présent tiré aucun parti. – Alain Corbellari, *Remarques sur le vocabulaire du rêve en ancien français* [53–65] contient des analyses d'exemples et de leurs contextes (*avision, oracle, être avis, semblant, semblance, penser, advenir, aventure*) appartenant au vocabulaire du rêve dans la littérature médiévale narrative. Les analyses se basent sur un corpus informatique de récits conçu par Alain Corbellari. Elles mènent au constat selon lequel « le Moyen Âge ne fait aucune difficulté à considérer le rêve comme un prolongement de l'activité cérébrale diurne » et nous montrent que « l'idée d'un rêve uniquement habité par des puissances extérieures à l'homme n'est aucunement la seule conception du rêve que se fait l'homme médiéval » [60]. – Christel Nissile, *Quand Littré lisait Humbert. Coup d'œil sur les rayonnages des bibliothèques de quelques lexicographes du XIX^e siècle* [67–82] porte à notre attention les « filiations que ce processus [le plagiat des dictionnaires entre eux] engendre, afin d'enrichir la masse d'informations nécessaires à une lecture critique des matériaux proposés par les sources » [81]. À cet effet, Christel Nissile présente quelques lexèmes et formulations contenus dans le *Dictionnaire de la langue française* de Littré, très vraisemblablement tirés du *Nouveau glossaire genevois* mis au point par Jean Humbert (par exemple, la locution *n'avoir ni goût ni moût* 'être insipide'). Quant aux diatopismes romands contenus dans le *Supplément*, ils ont été communiqués à Littré par des collaborateurs bénévoles en Suisse tels que Charles Berthoud et Alfred Godet. – Carine Skupien Dekens, *Reste-t-il des marques de l'oral dans les sermons de Calvin ?* [83–97] tente de répondre à cette question par une analyse de l'emploi des pronoms personnels *je, nous* et *vous*, des structures syntaxiques, de la ponctuation, de la longueur des phrases et, dans une moindre mesure, de marques énonciatives telles que la récurrence de questions rhétoriques dans

différentes éditions des sermons de Calvin. – André Thibault, *L'idéologie linguistique dans le discours littéraire antillais. Le mythe du patois normand* [99–114] propose une analyse détaillée du mythe de l'origine dialectale normande du créole perpétué dans le discours littéraire antillais, notamment chez les auteurs de la Créolité. – Jonathan Wenger, *Desproges : langue, littérature, autorité. Petite promenade humoristique en forme d'hommage* [115–124] dresse un portrait de Pierre Desproges, en mettant en avant la haine de ce dernier des écrivains grand public, des Académiciens et son admiration pour Brassens et Brel.

Guylaine Brun-Trigaud, *Un usage particulier de l'algorithme de Damerau-Levenshtein dans le domaine occitan* [127–147] présente les résultats de l'analyse de 208 cartes de l'ALLOc, réalisée avec l'aide de l'algorithme de Damerau-Levenshtein développé par l'école de dialectométrie de Groningen et additionné d'une nouvelle fonction. Cette dernière permet « d'évaluer pour chaque phonème de chaque segment le nombre total d'opérations sur le corpus considéré » [134] et présente en outre l'intérêt de permettre d'analyser les mots ou les syntagmes dans leur globalité. – Saverio Favre, *Il futuro nelle parlate francoprovenzali della Valle d'Aosta. Considerazioni semantiche* [149–169] énumère les types du futur (synthétique) en francoprovençal, notamment en Italie, en Suisse et en France (un seul point en Savoie) et en présente les différentes valeurs sémantiques (dubitatif, concessif, par exemple). Saverio Favre conclut que le francoprovençal en Val d'Aoste présente une homogénéité quant aux formes du futur synthétique. – Hans Goebel, *Présentation des deux parties de l'« Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi » (ALD-I e ALD-II)* [171–186] fait le point sur la genèse de ce projet qui s'est étendu sur quarante ans et dont l'objectif était de mieux connaître les dialectes ladins du point de vue géolinguistique [171], en s'inspirant des modèles de l'ALF et de l'ALS et en y appliquant les possibilités techniques du dernier quart du 20^e siècle [171]. L'orientation méthodologique, la délimitation géographique de la zone enquêtée (le maillage de la zone d'enquête [172]) et la description des enquêtes sont explicitées. Le second tome de l'atlas a une existence double avec une version papier et une version en ligne, qui est dotée d'une base de données sonore et d'un moteur de recherche donnant accès à toute la documentation transcrite. – Raphaël Maître, *La base de données du « Dictionnaire du patois de Bagnes »* [187–198] fait la présentation de la base de données mise au point pour accueillir les matériaux du futur dictionnaire et décrit les étapes nécessaires à la rédaction des articles, de la vérification des données à la structuration du corps des articles, en passant par le traitement des exemples. La contribution s'achève avec quelques articles présentés en guise d'aperçu du dictionnaire, dont la parution est prévue pour 2016. – Jean-Baptiste Martin, *Étude des cartes 'balai', 'balayer', 'balayures' de l'« ALLy » et de l'« ALJA »* [199–207] présente successivement la répartition des différents lexèmes employés

dans les régions couvertes par les atlas en question, en illustrant les différents cas de figure au moyen de quatre cartes confectionnées à cet effet. – Juan Pedro Sánchez Méndez, *La cuestión de la oralidad y la escritura en los orígenes de las lenguas (ibero)románicas* [209–226] contribue à la discussion sur l'émergence de l'écrit roman dans la péninsule ibérique et souligne l'importance toute relative qu'il convient de lui attribuer dans la description de la langue parlée à la même époque. – Rosanna Sornicola, *I dittonghi dell'area flegrea e la teoria della variabilità del parlato* [227–251] porte sur le phénomène de diphtongaison dans les dialectes d'une zone qui inclut les côtes tyrrhéniennes (et les îles Ischia et Procida) et adriatiques, celles-ci présentant un « campo di varianti parzialmente simile » [227]. Le phénomène présente un fort polymorphisme et est en corrélation – d'après des recherches effectuées sur le corpus de Pozzuoli présentées sous forme de tableaux – avec la position prosodique et la coarticulation. – Rika Van Deyck, *La métaphonie et la fermeture de timbres vocaliques en gallo-roman* [253–263] donne un aperçu des hypothèses proposées pour décrire le phénomène, depuis Meyer-Lübke jusqu'à Lausberg en passant par Ronjat et Pope. Sont ensuite examinés pour les domaines italo-roman et gallo-roman les propositions de Russo (2007) et de De Poerck (1953). La contribution se clôt en situant le sujet dans une perspective cosérienne, en rappelant les étapes intermédiaires préalables au changement linguistique. – Laure Grüner/Adrien Wyssbrod, *Deux textes en patois neuchâtelois de Bernard de Géliou* [265–272] reproduit deux textes en patois composés par Bernard de Géliou tels qu'ils ont paru dans le *Journal des Étudiants Neuchâtelois* en 1846 et en 1847. Une traduction des deux textes est proposée. Bernard de Géliou, surtout connu pour sa carrière militaire, a composé les deux textes au temps de son adhésion à la société de Belles-Lettres – association estudiantine neuchâteloise fondée en 1832 – durant ses études de théologie à l'Académie de Neuchâtel.

Alexis Bétemps, *La toponymie valdôtaine, de l'oral à l'écrit* [275–290] porte sur les toponymes valdôtains et leur représentation graphique dans des documents couvrant une longue période. Les sources consultées pour l'histoire des toponymes du Val d'Aoste sont les *Chartae Augustanae*, rédigées par la Chancellerie d'Aoste du 11^e au 13^e siècle, les reconnaissances, féages des 15^e et 16^e siècles, les archives notariales et paroissiales, le cadastre sarde (fin 18^e siècle), le cadastre napoléonien (1806–1813) et le cadastre d'implantation (fin 19^e siècle à aujourd'hui). Alexis Bétemps traite également des langues-toit qui ont exercé une influence déterminante sur la toponymie valdôtaine au fil des siècles, soit le latin, le français et l'italien. La contribution s'achève sur une description de la commission mise en place en 1996 afin de proposer une liste de toponymes à officialiser par l'Assesseur à l'Éducation et à la Culture. – Jean-Pierre Chambon, *Une métaphore topographique originale dans la toponymie de la Haute-*

Saône : « *Bouhay d'Amont* » (*Breuchotte*) et « *Bouhay d'Aval* » (*Froideconche*) [291–297] fait l'étymologie des noms de ces deux hameaux haut-saônois. Le mot simple est attesté depuis le 14^e siècle à travers la forme ancienne *boel*. Il est fait mention de quelques attestations entre les 16^e et 18^e siècles, qui témoignent d'une forte variabilité graphique. La première attestation d'un composé date de 1754 et figure dans le document sous la forme *Bohédaval*. *Bouhet* (1657) de même que les attestations du 14^e siècle sont probablement à identifier avec l'actuel *Bouhay d'Amont*, noyau de peuplement le plus ancien à partir duquel la localité se serait dédoublée, créant après 1657 *Bouhay d'Aval*. L'origine du nom de lieu *Bouhay*, afr. *boel/bouel* m. 'intestin de certains animaux, boyau', s'explique à partir d'une métaphore suggérée par le relief topographique situé entre *Bouhay d'Amont* et *Bouhay d'Aval*, où la vallée du Breuchin se resserre et forme un étroit couloir. La contribution se clôt sur l'hypothèse d'un toponyme formé dès le haut Moyen Âge précoce, hypothèse qui s'appuie sur l'absence d'article défini. – Wulf Müller, *Les toponymes romands en « -ING » : le problème des graphies* [299–306] traite du biais par lequel le suffixe -ING a réussi à s'imposer en Suisse romande, notamment pour la formation d'un nombre considérable de noms de lieux. Une analyse des graphies anciennes des suffixes -ingus/-engus (et sa variante -inco/-enco) et -ingis/-engis est proposée à cette fin. L'auteur de la contribution reproche aux chercheurs qui se sont intéressés à la question de n'avoir pas pourvu les typisations qu'ils ont proposées de l'astérisque [306], de n'avoir pas indiqué la langue à laquelle ils ont attribué -ingos/-ingas et en dernier lieu d'avoir amalgamé le prototype romand *-ingos au germanique -ingôs. L'hypothèse d'un emprunt au gotique-burgonde proposée par certains d'entre eux reste encore à vérifier. – David Trotter, *Noms de lieux, lieux des noms. L'influence anglo-normande dans la toponymie anglaise* [307–319] porte sur la part de l'anglo-normand dans les toponymes anglais, qui demeure somme toute assez réduite [307]. L'examen se base essentiellement sur un dépouillement manuel de deux sources : le *Vocabulary of English Place-Names* (VEPN), dont trois volumes sont parus à ce jour (*à la cock-pit*) et auxquels s'ajoute la version provisoire de la lettre *m* disponible en format pdf sur le site de l'Université de Nottingham, ainsi que deux autres volumes également issus de l'English Place-Name Society qui concernent les comtés de Cumberland et Westmorland. David Trotter exclut à juste titre les toponymes pour lesquels on détient une attestation en moyen anglais antérieure à la première attestation du toponyme, puisqu'on peut raisonnablement supposer dans ce cas que l'élément anglo-normand était d'ores et déjà lexicalisé à ce moment en moyen anglais. Les conclusions auxquelles parvient l'auteur de la contribution sont au nombre de trois : (1) l'influence de l'anglo-normand est bien réelle et s'exerce jusque dans des régions assez éloignées du pouvoir administratif du royaume ; (2) les toponymes d'origine anglo-normande sont parfois documen-

tés à un niveau très local (noms de champs, par exemple) ; (3) les toponymes procurent des attestations souvent antérieures à celles que contiennent les dictionnaires et de ce fait, la lexicographie aurait intérêt à en tenir compte.

Elisabeth Berchtold, *La polyglossie au XV^e siècle à Morat* [323–328] propose une synthèse des connaissances sur la situation linguistique moratoise à la période indiquée. Plusieurs sources (une chronique anonyme, la présence des patronymes allemands dans les registres notariaux, des documents d'archives de la ville de Morat tels que des actes ou des correspondances diplomatiques, notamment) permettent de supposer qu'entre 1400 et 1475, les germanophones représentent plus du tiers de la population moratoise, période qui coïncide avec le passage de Morat sous protectorat fribourgeois et bernois. – Sara Cotelli, *Sur les traces de William Pierrehumbert ou de Philippe Godet ? Les chroniques de langage neuchâteloises des années 1950–1970* [329–348] porte sur les chroniques de langue dans la presse suisse romande du 20^e siècle, plus précisément sur celles des Neuchâtelois Eric Lugin, professeur de français langue étrangère, Claude-Philippe Bodinier, journaliste, traducteur et auteur, et Georges Redard, linguiste. Alors que les deux premiers adoptent une approche résolument prescriptive, Redard opte pour une méthode plutôt descriptive, mais ne se prive pas d'émettre à l'occasion des points de vue prescriptifs. L'acceptation ou la condamnation du lexique régional n'est pas systématique : les archaïsmes sont généralement bien reçus, de même que certains dialectalismes (pour lesquels les chroniqueurs imposent toutefois une restriction d'usage), alors que les sens régionaux et les emprunts, en particulier les anglicismes, sont le plus souvent rejetés. – Rita Franceschini, *Pour une définition du lieu du contact linguistique* [349–362] tient compte des nouveaux développements de la linguistique de contact en vue de décrire ce qu'elle nomme les *potentialités* de contacts auxquels s'expose le français de par le monde. Les lieux privilégiés du contact sont les variétés parlées au quotidien, utilisées lors d'un échange et qui font intervenir des répertoires – entendus comme le cumul d'expériences linguistiques – jamais totalement identiques. – Georges Lüdi, *Politiques et gestion des langues et pratiques linguistiques dans l'ancien évêché de Bâle* [363–377] décrit la politique linguistique – entendue comme toute forme d'intervention (ou de laisser-faire) par une autorité politique – mise en place au sein de l'évêché, notamment en ce qui concerne la diversité linguistique au cours des 17^e et 18^e siècles. Les témoignages dont l'étude tire profit sont de trois types : les documents attestant des décisions de la principauté, les pratiques écrites observables et les récits de pratiques orales. Malgré le haut degré de bilinguisme (voire de trilinguisme avec le latin) des fonctionnaires, les décrets ne contiennent que peu de traces de la mise en place d'un bilinguisme institutionnel et les indices du contact entre les langues se font rares. En effet, la séparation entre les deux langues à l'intérieur des ordonnances et des livres de

titulatures est très nette et les quelques formes empruntées se signalent toujours par le passage d'une écriture cursive à l'autre (allemande versus latine).

Une table des matières [379–381] clôt ce volume qui aura sans doute dû faire plaisir à son dédicataire.

Dr. Myriam Bergeron-Maguire: ATILF (CNRS/Université de Lorraine), 44, av. de la Libération, BP 30687, F-54063 Nancy Cedex, E-Mail: myriam.bergeron-maguire@atilf.fr